

Besançon, le 17 septembre 2020



Monsieur Jean-Maurice BOILLON  
Président  
Fédération Départementale des Chasseurs du  
Doubs  
Rue Châtelard  
25360 GONSANS

Jean-François LONGEOT  
Sénateur du Doubs

21 SEP. 2020

mail le 23.9.20

DESTINATAIRES :		
MS	A Traiter	Retour secré
HC/JMB	Info	Enregistrer N
	Classer	Date de réception :
	Pour Avis	signature
	Retour direction	BC

TRANSMIS À : JMB LE: 23/9/20

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre courrier en date du 11 septembre Référencé : JMB/PF/HC/MS 2020.239.

Je vous informe répondre NON à vos trois questions posées. En effet, je ne peux soutenir le Référendum d'Initiative Partagée (RIP) sur les animaux qui soutient la loi n°3293 du 25 août 2020 et ni les dispositions à venir s'inspirant des mêmes principes.

Vous connaissez mon attachement à la ruralité et je ne peux en aucun cas envisager que l'on justifie des dispositions qui n'ont qu'un objectif celui de remettre en cause des pans entiers de nos activités rurales.

Je me tiens à votre entière disposition pour en discuter et vous invite à prendre les attaches de mes collaboratrices à cet effet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations distinguées.

*Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations distinguées.*

Jean François LONGEOT